

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- ◆ Poste à **temps plein ou à temps partiel**, disponible **immédiatement**
- ◆ Ce poste ouvre droit à le Prime d'Engagement dans la Carrière Hospitalière (PECH)
- ◆ Le candidat est également éligible à la prime d'exercice territorial (PET)
- ◆ Le recrutement sur la base du statut de clinicien est possible

## PROFIL DU CANDIDAT

Candidat **dynamique, motivé et ambitieux**, ayant le souhait de s'inscrire dans un projet de **renovation complet** de son service.  
Le candidat pourra s'il le souhaite **évoluer vers la prise de responsabilité d'une des unités fonctionnelles du service.**

## EN SYNTHÈSE - POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Rejoindre l'équipe des urgences du GHRMSA, c'est rejoindre un **projet ambitieux**, un **environnement professionnel dynamique** dans un **cadre d'exercice** professionnel et personnel **attractif**

### Un poste centré sur le cœur de métier des urgentistes

- ◆ Ce poste ouvre la possibilité d'exercer sur tous les secteurs de la médecine d'urgence : SAU, SAUV, UHCD, SAMU- SMUR
- ◆ L'un des objectifs principaux du projet de service mis en œuvre est le recentrage du travail des urgentistes sur leur cœur de métier
- ◆ Le service d'urgences a accès à un plateau technique disposant de moyens d'ampleur et d'un accès structuré et privilégié pour le SAU, dans un établissement de référence sur le territoire alsacien

### Un environnement professionnel dynamique :

- ◆ Le **projet médical et organisationnel** du service est en cours de réalisation sous l'impulsion conjointe du chef de service et de la direction et bénéficie du soutien de l'ARS Grand Est. L'équipe médicale est étroitement associée aux différents axes de ce projet

### Des conditions de travail attractives :

- ◆ Financement et accompagnement personnalisé dans **l'accès à des formations diplômantes**
- ◆ Restaurant d'entreprise
- ◆ **Processus d'accueil adapté encadré** par la direction des affaires médicales de l'établissement

### Un cadre de vie personnel agréable et adapté à vos besoins :

- ◆ Mulhouse est une **ville dynamique de par son patrimoine historique et architectural**. Elle est située à 35 min de Bâle, 1h30 de Zurich, 40 min de Colmar, 40 min de Freiburg, 50 min en train de Strasbourg. Le massif des Vosges est à proximité.
- ◆ Une **crèche** est mise à disposition par le GHRMSA
- ◆ Des **conditions d'accès facilité au logement** peuvent être proposées par l'établissement

## CONTACTS

**Dr Marc Noizet, Chef de service :**  
03 89 64 86 83 (secrétariat) - 03 89 64 73 60 (bureau)  
marc.noizet@ghrmsa.fr

**Catherine Herbé, Directrice des Affaires Médicales :**  
03 89 64 64 99 (secrétariat)  
catherine.herbe@ghrmsa.fr



**GROUPE HOSPITALIER  
DE LA RÉGION DE MULHOUSE  
ET SUD ALSACE**

# Offre d'emploi MÉDECIN URGENTISTE



Le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace est l'établissement public de référence sur le **sud de l'Alsace**. A ce titre, il est l'établissement support du GHT de Haute Alsace. Il est la résultante de la **fusion de 7 établissements** : Centres Hospitaliers de Mulhouse, Thann, Cernay et de l'EHPAD de Bitschwiller-lès-Thann depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ainsi que les Centres Hospitaliers d'Altkirch, Sierentz et EHPAD de Rixheim à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le GHRMSA est le **principal membre du GCS nouvelle clinique des 3 frontières** composé d'un pôle privé (chirurgie, médecine, gynécologie-obstétrique), et d'un pôle public (urgences, soins de suite et de réadaptation).

### Le GHRMSA, c'est :

- ◆ 2615 lits et places
- ◆ 455 millions € de budget de fonctionnement annuel (dont plus de 300 millions dévolus aux dépenses de personnel)
- ◆ 730 ETP médicaux
- ◆ 5 570 ETP non médicaux
- ◆ Près de 700 étudiants accueillis dans un institut de formation aux métiers de la santé (filière infirmière, aide-soignant, ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute)

Par son positionnement au sein du paysage sanitaire alsacien, le GHRMSA s'est doté d'une **stratégie ambitieuse visant à conforter son rôle d'établissement leader** et de référence sur le territoire.

## PRESENTATION DU SERVICE DES URGENCES



L'activité des urgences est organisée ainsi :

### Site de Mulhouse :

- ◆ Le **SAMU 68 du Haut-Rhin** avec près de 200 000 dossiers de régulation
- ◆ Un **SMUR** avec deux véhicules d'intervention et un hélicoptère pour plus de 3000 interventions primaires et près de 1200 secondaires
- ◆ Un **Service d'Accueil des Urgences** (SAU) avec 55 000 passages (adulte et traumatologie pédiatrique), et 12 lits d'UHCD
- ◆ Un **Centre d'Enseignement de Soins d'urgence**
- ◆ Une **Unité médico-judiciaire**

### Site d'Altkirch :

- ◆ Un **SAU** avec 15 000 passages et 2 lits d'UHCD

### Site de Saint Louis 3 Frontières :

- ◆ Un **SAU** avec plus de 18 000 passages

### Site de Thann :

- ◆ Un **centre de soins non programmés**, pour près de 13 000 passages

## LE SERVICE DES URGENCES SE RECONSTRUIT AVEC UN PROJET D'AVENIR AMBITIEUX

Après avoir traversé une crise profonde en 2019, le service s'est doté en juin 2020 d'un nouveau projet de service ambitieux :

- ◆ **Améliorer l'organisation du SAU** : Optimiser la séquence d'accueil et de tri, redéfinition des circuits de prise en charge des patients, mise en place de protocoles de coopération et IPA, renforcer la filiarisation et les procédures de réorientation.
- ◆ **Conforter le fonctionnement du Centre 15** : Le SAMU 68 a déployé le 7 juillet 2020 la solution technique de gestion de la téléphonie SI-SAMU (1<sup>er</sup> site pilote national), nous travaillons avec l'ANS et le Ministère à l'amélioration de cet outil. En parallèle une démarche qualité est en cours de mise en œuvre.
- ◆ **Innover pour optimiser le fonctionnement** : Ouverture d'un Centre de Soins non programmés en mai 2021 à côté des urgences, permettant de réorienter les patients relevant de la médecine générale, réflexion sur une meilleure gestion des soins non programmés par la mise en place du Service d'accès aux Soins en 2022, expérimentation depuis 2020 d'un VLI-SMUR (véhicule léger infirmier, infirmière SMUR intervenant en primaire sous protocolisation).

- ◆ **Informatisation du dossier SMUR** : Déployé en mars 2021, SMUR-t@b (outil numérique régional de dématérialisation de la fiche SMUR) permet la mise en place d'une démarche d'évaluation des pratiques en SMUR.
- ◆ **Fluidifier l'aval des urgences** : Plusieurs travaux sont en cours, pour faciliter la filiarisation des patients, les hébergements et la recherche de lit pour les patients des urgences. C'est un sujet jugé majeur par l'établissement qui l'a inscrit à son nouveau projet d'établissement.
- ◆ **Reconstruction d'un nouveau SAU** : L'établissement a initié cette démarche en juin 2020 afin de donner un outil moderne au GHRMSA pour accueillir ses urgences, intégrant une filière spécifique de gériatrie, renforçant les filières de soins avec les spécialistes de l'établissement et recentrant les urgentistes sur leur cœur de métier.

## LE POSTE ET LES MISSIONS



La structure des urgences du GHRMSA, recherche des **médecins qualifiés en médecine d'urgence**, inscrits au tableau de l'ordre des médecins ou ayant validé **l'Epreuve de Vérification des Compétences** (EVC), pour compléter son équipe médicale.

### Compétences professionnelles nécessaires :

Exerçant toujours en équipe, le praticien peut exercer uniquement aux urgences ou sur les différentes unités du service. Selon son expérience il pourra bénéficier d'une période de tutorat ou d'adaptation sur les postes de son choix (SMUR, régulation, etc.).

### Formations complémentaires souhaitables :

- ◆ Capacité de médecine de catastrophe
- ◆ DU d'échographie d'urgence
- ◆ DU de traumatologie d'urgence ou de gestion des urgences vitales
- ◆ DU de régulation médicale

### Activités principales :

- ◆ Participer aux **activités d'accueil polyvalent médico-chirurgical d'urgence**
- ◆ Assurer les missions **SMUR** en lien avec les autres partenaires de la médecine préhospitalière
- ◆ Participer à l'activité de régulation du **CRRA**
- ◆ Réaliser les tâches administratives (courriers d'hospitalisation, codages CCAM, PMSI)
- ◆ Participer aux activités de **formation** notamment au sein du **CESU** et à la démarche **d'amélioration des pratiques** du service (RMM, Staff, rédaction de protocoles...)
- ◆ Prendre part aux missions transversales du service et sa représentativité dans les commissions de l'établissement
- ◆ Encadrer les médecins en formation